



- Frais médicaux Monde entier jusqu'à 300.000 € et USA-Canada jusqu'à 1.000.000 €
- Prise en charge directe en cas d'hospitalisation








À PARTIR DE :

54€ / mois

TARIF FAMILLE ACCOMPAGNANT

Cette couverture offre les services essentiels du Plan Santé. Une formule idéale pour les voyageurs "sac à dos" et "tour du monde".

Ce **BON PLAN** présente une réelle alternative économique pour les budgets les plus serrés.

CRITÈRES	GARANTIES	RENFORTS, OPTIONS & TARIFS COTISATION PAR PERSONNE HORS USA/CANADA		
DURÉE DE LA GARANTIE JUSQU'À 12 MOIS RENOUVELABLE	 ASSISTANCE RAPATRIEMENT	Durée du séjour	Avant 35 ans	Avant 50 ans
RÉSIDENCE PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE	 FRAIS MÉDICAUX	1 à 3 mois	176 €	240 €
NATURE DU SÉJOUR JEUNE, ÉTUDIANT, LONG SÉJOUR	 BAGAGES	4 mois	238 €	320 €
DESTINATION MONDE ENTIER, sauf pays exclus*	 INCIDENT VOYAGE	5 mois	297 €	410 €
LIMITE D'ÂGE AVANT 50 ANS	 RESPONSABILITÉ CIVILE	6 mois	356 €	490 €
 infos • Aucun questionnaire médical préalable.	 INDIVIDUELLE ACCIDENT	7 mois	416 €	565 €
		8 mois	466 €	630 €
		9 mois	515 €	695 €
		10 mois	561 €	760 €
		11 mois	605 €	820 €
		12 mois	659 €	880 €
		Tarifs accompagnant	Moins de 18 ans 35 € / mois	Moins de 35 ans 50 € / mois
				Moins de 50 ans 65 € / mois
		Renfort destination USA/CANADA	Moins de 18 ans 1 € / jour minimum 15 €	Moins de 35 ans 1,5 € / jour minimum 30 €
				Moins de 50 ans 2 € / jour minimum 45 €

LES RENFORTS

- à ajouter jusqu'au jour du départ -

FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE : à partir de 210 €

Extension jusqu'à 90 jours en cas de retour temporaire et/ou définitif de l'assuré.

AVA SPORT+ : 10 € par mois

Extension des frais de recherche portés à 25.000 € et rachat d'exclusion pour la pratique de sports dangereux et intensifs au titre de l'assistance et des frais médicaux.

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

ANNULATION "VOL SEC" : à partir de 30 €

AVA TECH+ : à partir de 15 € par mois

Remboursement des biens nomades jusqu'à 3.000 €

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum : 2.000 € par assuré • Franchise 15 € • Objets de valeur : plafond de remboursement à 50 % du montant de la garantie.
 FRAIS MÉDICAUX	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 1.000.000 € pour les USA-Canada Maximum : 300.000 € pour le reste du monde
	EN CAS D'HOSPITALISATION <i>(APPEL OBLIGATOIRE AU CENTRE D'ASSISTANCE)</i>	Prise en charge au 1 ^{er} euro, à concurrence de 100 % des frais réels
	HORS HOSPITALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement 100 % des frais réels • Sans franchise sauf USA-Canada franchise de 30€
	SOINS DENTAIRES D'URGENCES	• Remboursement 100 % des frais réels . Max. 300 €
	FRAIS MÉDICAUX EN FRANCE <i>PLAFONNÉS SUR LA BASE ET LE TAUX DE LA SÉCURITÉ SOCIALE</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum en cas d'hospitalisation : 1.000.000 € • Maximum hors hospitalisation : 15.000 €
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	ENVOI DE MÉDICAMENTS <i>(INDISPENSABLES ET INTROUVABLES SUR PLACE)</i>	Frais réels
	ENVOI D'UN MÉDECIN SUR PLACE À L'ÉTRANGER	Frais réels
	TRANSPORT DE L'ASSURÉ AU CENTRE MÉDICAL	Frais réels
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ DANS SON PAYS D'ORIGINE	Frais réels
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	Billet aller-retour <ul style="list-style-type: none"> • Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	RETOUR DES ACCOMPAGNANTS ET PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SÉJOUR	Billet retour simple <ul style="list-style-type: none"> • Maximum par personne et par jour : 50 € • Maximum : 500 €
	RETOUR ANTICIPÉ DE L'ASSURÉ	Billet aller-retour
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 3.000 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 7.500 €
	FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Maximum par Assuré : 5.000 €
 INCIDENT VOYAGE	AVANCE DE FONDS	Maximum par Assuré : 500 €
	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
 IND. ACCIDENT	CAPITAL DÉCÈS ACCIDENTEL	Par assuré : 8.000 €
	CAPITAL INVALIDITÉ PERMANENTE ACCIDENTELLE	Jusqu'à : 40.000 € , franchise 30%
 RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum dommages corporels : 4.500.000€ • Maximum dommages matériels : 450.000 € • Franchise par sinistre 80 €